

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF
SITUATION ANNUELLE ARETTEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Décembre 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.762.766, un actif net de D : 2.749.752 et un déficit de D : 28.072 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
5. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 27 Mars 2013

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	1 722 776.610	771 226.539
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		892 226.408	281 705.294
Obligations et valeurs assimilées		693 679.237	109 608.824
Titres des Organismes de Placement Collectif		136 870.965	379 912.421
Placements monétaires et disponibilités		1 038 554.791	98 321.388
Placements monétaires	5	1 026 715.809	96 248.082
Disponibilités		11 838.982	2 073.306
Créances d'exploitation	6	1 435.068	21 959.837
TOTAL ACTIF		2 762 766.469	891 507.764
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	9 860.244	4 969.798
Autres créditeurs divers	8	3 154.106	8 617.685
TOTAL PASSIF		13 014.350	13 587.483
ACTIF NET			
Capital	13	2 715 984.277	875 711.508
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		20.976	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		33 746.866	2 208.773
ACTIF NET		2 749 752.119	877 920.281
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 762 766.469	891 507.764

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le</i>	
		<i>31 décembre</i>	<i>31 décembre</i>
		<i>2012</i>	<i>2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	56 593.717	16 861.689
Dividendes		41 994.019	12 594.290
Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 599.698	4 267.399
Revenus des placements monétaires	10	20 161.105	810.600
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		76 754.822	17 672.289
Charges de gestion des placements	11	(43 568.803)	(14 127.484)
REVENU NET DES PLACEMENTS		33 186.019	3 544.805
Autres charges	12	(4 452.549)	(2 692.502)
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 733.470	852.303
Régularisation du résultat d'exploitation		5 013.396	1 356.470
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		33 746.866	2 208.773
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(5 013.396)	(1 356.470)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(55 572.738)	17 588.871
Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		(109.892)	3 614.769
Frais de négociation		(1 123.111)	(728.467)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(28 072.271)	21 327.476

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Exercice clos le</i>	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	(28 072.271)	21 327.476
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	28 733.470	852.303
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(55 572.738)	17 588.871
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(109.892)	3 614.769
Frais de négociation de titres	(1 123.111)	(728.467)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(3 932.871)	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 903 836.980	756 592.805
Souscriptions		
- Capital	1 835 433.306	839 300.000
- Régularisation des sommes non distribuables	70 751.507	(2 262.498)
- Régularisation des sommes distribuables	6 840.715	1 760.672
Rachats		
- Capital	(8 789.802)	(82 500.000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(316.501)	450.306
- Régularisation des sommes distribuables	(82.245)	(404.202)
- Droits de sortie	0.000	248.527
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 871 831.838	777 920.281
ACTIF NET		
En début de période	877 920.281	100 000.000
En fin de période	2 749 752.119	877 920.281
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	8 568	1 000
En fin de période	26 440	8 568
VALEUR LIQUIDATIVE	104.000	102.465
TAUX DE RENDEMENT	1.75%	2.47%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS**LE 31 DÉCEMBRE 2012****NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 16 Septembre 2010 à l'initiative de la société « Hélion Capital » et la «BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 03 Novembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Hélion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 1.722.776,610 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net 31/12/2012
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		927 925.971	892 226.408	32.45%
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u>		927 925.971	892 226.408	32.45%
ASSAD	11 911	119 933.786	102 065.359	3.71%
ATTIJARI BANK	1 750	29 388.285	25 907.000	0.94%
TPR	20 668	115 257.633	103 774.028	3.77%
SFBT	8 600	115 715.210	109 228.600	3.97%

BT	11 269	130 917.240	135 104.041	4.91%
MAGASIN GENERAL	380	52 067.957	65 532.520	2.38%
MONOPRIX	5 900	164 679.610	163 317.900	5.94%
AIR LIQUIDE	316	120 310.480	113 760.000	4.14%
ASTREE	1 059	79 655.770	73 536.960	2.67%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		685 766.000	693 679.237	25.23%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		685 766.000	693 679.237	25.23%
BTA 07-2014-8,25%	100	108 080.000	107 041.363	3.89%
BTA 10-2013-6,10%	200	203 820.000	204 568.614	7.44%
BTA 03-2013-5,00%	180	180 306.000	186 142.281	6.77%
BTA 10-2018-5,50%	200	193 560.000	195 926.979	7.13%
Titres des Organismes de Placement Collectif		133 862.149	136 870.965	4.98%
FCP Hélicon Monéo	1 323	133 862.149	136 870.965	4.98%
TOTAL		1 747 554.120	1 722 776.610	62.65%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			62.36%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2011	750 437.120	3 200.548	17 588.871	771 226.539	-
Acquisitions de l'exercice					
Titres cotés	814 042.247			814 042.247	
Bons du trésor assimilables (BTA)	577 686.000			577 686.000	
Titres OPCVM	3 029 431.900			3 029 431.900	
Cessions de l'exercice					
Titres cotés	(155 319.177)			(155 319.177)	8 552.530
Titres OPCVM	(3 268 723.970)			(3 268 723.970)	(8 662.422)
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres			(55 572.738)	(55 572.738)	
Variations des intérêts courus		10 005.809		10 005.809	
Soldes au 31 décembre 2012	1 747 554.120	13 206.357	(37 983.867)	1 722 776.610	(109.892)

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 1.026.715,809, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:		494 088.670	498 442.809	18.13%
Attijari Leasing pour 90 jours (au 07-01-2013)		247 044.335	249 800.200	9.08%
CIL pour 90 jours (au 11-02-2013)		247 044.335	248 642.609	9.04%
Comptes à terme		200 000.000	200 455.890	7.29%
Placement au 08-03-2013 (au taux fixe de 4.00%)		200 000.000	200 455.890	7.29%
Bons de trésor à Court terme		325 012.407	327 817.110	11.92%
BTC (52 Semaines) au 15-01-2013 à 4,12%		76 859.766	79 269.575	2.88%
BTC (52 Semaines) au 19-02-2013 à 4,00%		248 152.641	248 547.535	9.04%
TOTAL		1 019 101.077	1 026 715.809	37.34%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			37.16%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à D : 1.435,068, contre D : 21.959,837 au 31/12/2011 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Vente titres à encaisser	-	21 959.837
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat (BTA)	1 435.068	-
Total	1 435.068	21 959.837

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à D : 9.860,244, contre D : 4.969,798 au 31/12/2011 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire	9 034.426	4 672.362
Rémunération du dépositaire	825.818	297.436
Total	9 860.244	4 969.798

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à D : 3.154,106, contre D : 8.617,685 au 31/12/2011 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Achat des titres à décaisser	-	6 247.468
Rémunération du commissaire aux comptes	2 139.773	1 953.007
Redevance du CMF	151.231	74.382
Etat, retenue à la source	629.752	191.670
Autres	233.350	151.158
Total	3 154.106	8 617.685

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à D : 56.593,717, contre D : 16.861.689 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année	Année
	2012	2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	14 599.698	4 267.399
<u>Dividendes</u>		
-		
-des titres cotés	10 683.560	6 942.290
-		
-des titres OPCVM	31 310.459	5 652.000
TOTAL	56 593.717	16 861.689

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à D : 20.161,105, contre D : 810,600 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2012	Année 2011
Intérêts des comptes à terme	3 114.564	-
Intérêts des billets de trésorerie	7 164.097	-
Intérêts des bons de trésor à court terme (BTC)	9 853.077	340.000
Intérêts des dépôts à vue	29.367	470.600
TOTAL	20 161.105	810.600

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à D : 43.568,803, contre D : 14.127,484 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire	41 198.854	12 944.206
Rémunération du dépositaire	2 369.949	1 183.278
Total	43 568.803	14 127.484

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2012 à D : 4.452,549, contre D : 2.692,502 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit:

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance CMF	1 991.932	526.661
Honoraires commissaire aux comptes	2 249.806	1 953.007
Services bancaires	3.638	27.476
Publications	200.073	151.158
Autres	7.100	34.200
Total	4 452.549	2 692.502

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	875 711.508
Nombre de parts émises	8 568
Nombre de copropriétaires	15

Souscriptions réalisées

Montant	1 835 433.306
Nombre de parts émises	17 958
Nombre de copropriétaires nouveaux	12

Rachats effectués

Montant	(8 789.802)
Nombre de parts rachetées	(86)
Nombre de copropriétaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(55 572.738)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(109.892)
Régularisation des sommes non distribuables	70 435.006
Droits de sortie	-
Frais de négociations	(1 123.111)

Capital au 31-12-2012

Montant	2 715 984.277
Nombre de parts	26 440
Nombre de copropriétaires	25

Note 14 : Autres informations**14.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	2.903	2.063
Charges de gestion des placements	(1.648)	(1.649)
Revenus net des placements	1.255	0.414
Autres charges	(0.168)	(0.314)
Résultat d'exploitation (1)	1.087	0.099
Régularisation du résultat d'exploitation	0.190	0.158
Sommes distribuables de l'exercice	1.276	0.258
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(2.102)	2.053
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0.004)	0.422
Frais de négociation	(0.042)	(0.085)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(2.148)	2.390
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(1.062)	2.489
Commissions de rachat	-	0.029
Résultat non distribuable de l'exercice	(2.148)	2.419
Régularisation du résultat non distribuable	2.664	(0.212)
Sommes non distribuables de l'exercice	0.515	2.207
Valeur liquidative	104.000	102.465
Ratios de gestion des placements		
Charges / actif net moyen	1.60%	1.63%
Autres charges / actif net moyen	0.16%	0.31%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1.24%	0.25%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP Héliion Actions Défensif" est confiée à la Société de gestion "Héliion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit:

- Une rémunération en hors taxes de 1,55% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

- Une commission de surperformance si "FCP Héliion Actions Défensif " réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au cinquième du taux d'évolution de TUNINDEX. Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base de l'indice de TUNINDEX affiché par la BVMT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT.